

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux: 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 1. — Février-Mars 1936

SOMMAIRE

Avis importants — Adresses utiles — Réunions
Bibliothèque

I. Association des Anciennes Elèves

1. Assemblée générale du 30 janvier, et thé en l'honneur de Mme Jeangirard, professeur honoraire au Lycée.
2. Réunion du Conseil du 30 janvier.
3. Assemblée générale du 19 février.
4. Mariages. — Naissances.
5. Deuils.
6. Distinctions. — Concours.
7. Avis.
8. Nouveaux Membres de l'Association.
9. Accusé de réception de Cotisations. — Dons pour la Caisse de secours et la Maison de Pau.

II. Société de Bienfaisance

1. Assemblée générale de la Société de Bienfaisance.
2. « Nos familles ».
3. Réunions du Cercle amical.

III. Notes et Informations

1. Grandes vacances en Angleterre.
2. Carrières féminines: l'École des Hautes Etudes Commerciales.

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de le signaler autour d'elles à tous ceux que cela pourrait intéresser.

S'adresser pour la Publicité :

POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION, à Mme DELZANT, 39, avenue de Breteuil, 7^e.

POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A L'ASSOCIATION, à Mlle Georgette KAHN, 69, Bd de Reuilly, 12^e. Tél. : Diderot 03-51.

Nous signalons à Mesdames les Professeurs, à tous les membres de notre groupement les avantages qui leur sont accordés par les annonceurs, dès qu'elles se recommandent de l'Association.

Leur réserver notre clientèle est aussi un moyen de leur témoigner notre gratitude.

AVIS AUX NOUVELLES SOCIÉTAIRES

L'Association des Anciennes Elèves, dont le siège est au Lycée Molière, a pour but d'aider ses membres moralement et matériellement.

A cet effet, elle dispose :

de *Secours en argent* ;

de *Bourses d'études* ;

de *Prêts d'honneur* ;

d'un *Service de Placement* (offres et demandes de situations pour les A.E.) ;

d'une *Bibliothèque* dont les prêts sont gratuits.

Il est souhaitable que toutes les élèves quittant le Lycée considèrent que leur premier devoir social est de rester attachées à leur Maison et d'aider leurs compagnes moins favorisées.

Adhères donc à l'Association sans retard. Cotisation annuelle : 15 fr. pour les Sociétaires ; 200 fr. pour les Sociétaires perpétuelles ; 5 fr. pour les Aspirantes (élèves de 3^e, 2^e, 1^{re} et philosophie).

Mme Castier, trésorière, 31, rue Jouvenet, Paris, 16^e, prie instamment les sociétaires, particulièrement celles qui habitent l'étranger et les colonies, de vouloir bien régler leur cotisation pour l'année courante, soit 15 fr., par mandat-chèque ou virement postal (Compte 355-44, Paris). Ce compte est celui de l'Association. Les mandats doivent être adressés 71, rue du Ranelagh, et non 31, rue Jouvenet. Elle remercie à l'avance celles qui voudront bien utiliser ce mode de règlement pour s'acquitter.

Faute de versement, cette cotisation est recouvrée à domicile avec une majoration de 2 francs pour frais. Ce mode de recouvrement est une cause de frais, de dépenses et de perte de temps inutiles. Efforçons-nous de l'éviter.

On peut racheter sa cotisation et devenir sociétaire **perpétuelle** en versant une somme de 200 fr. en une ou plusieurs fois.

Un grand merci à tous les membres de l'A. qui veulent bien ajouter 1 fr. à leur cotisation pour la **Maison familiale de Pau**.

La Présidente de l'Association serait reconnaissante aux familles ayant besoin de personnel enseignant, de s'adresser d'abord à l'Association, qui peut donner de sérieuses garanties morales.

Que celles qui désirent trouver leçons ou situations adressent à *Mme Delzant, Secrétaire de l'A.*, 39, av. de Breteuil, 7^e, des fiches bien faites avec noms, adresse, diplômes ou études actuelles, intention d'avenir, heures disponibles et qu'elles veuillent bien répondre promptement aux offres qui leur sont faites pour ne pas faire perdre à une compagne une occasion dont elles ne peuvent profiter elles-mêmes.

Adresses utiles

Nos jeunes compagnes peuvent, après s'être munies d'une *lettre d'introduction* de la Présidente ou de la Secrétaire de l'A., s'adresser pour des conseils et des situations :

A l'*Office de Placement de l'Union des A.*, 12, rue Clément-Marot, le *mardi matin*, de 10 h. à 11 h. ; le *vendredi*, de 14 à 16 heures.

Au *Service d'Orientation Professionnelle*, 214, boul. Raspail, dirigé par *Mlle Flévet*, ancienne Directrice de l'Ecole Sophie-Germain. Permanence, 1^{er} et 3^e *jeudis*, à partir de 3 heures.

A l'*Union des Françaises Diplômées*, 4, rue de Chevreuse.

A la *Fédération des Œuvres féminines de Placement*, 14, rue Richelieu.

A l'Association des Institutrices Diplômées, 43, rue Richer, Paris, 9^e.

A la *Guilde Internationale*, 16, place de la Sorbonne, Paris, 5^e.

Au *Bureau Universitaire des Statistiques* (Ministère de l'Éducation nationale), 110, rue de Grenelle, qui s'occupe du Placement, dans toutes les branches, de jeunes gens diplômés.

Réunions

Réunion de Bienfaisance et thé, mercredi 20 mai, à 15 h. 3/4.

Cercle Amical, dimanche 26 avril, 14 heures.

Fête du Cercle, dimanche 17 mai.

Bibliothèque

La Bibliothèque sera ouverte de 2 h. à 3 h. 1/2, les samedis 25 avril, 9 et 23 mai.



Victoire!

Voici Bébé sorti du premier âge. Sur tant d'ennemis qui le guettaient sa tendre maman a remporté la victoire, et sa reconnaissance va pour une large part à Nestlé, grâce à qui le petit être vagissant est devenu un robuste enfant, joufflu, potelé, heureux de vivre... un vrai Bébé Nestlé!

LAIT SUCRÉ · FARINE LACTÉE

NESTLÉ

Bon lait français · Beau blé français

Les aliments parfaits des tout petits

Gratuit: échant.
lait ou farine et
brochure Conseils
aux Mamans

NESTLÉ, 25, Avenue
Michel-et-St-Ouen, Seine



I. Association des Anciennes Elèves

Assemblée Générale du 30 janvier 1936

De nombreuses sociétaires et un groupe important d'aspirantes avaient répondu à notre appel pour l'Assemblée générale du 30 janvier, intéressées par les projets d'associer plus directement les générations nouvelles à la vie de l'Association, et désireuses aussi de fêter notre chère camarade Mme Jeangirard (Marguerite Dubois), membre du Conseil de l'A., devenue, depuis le mois de juillet dernier, professeur honoraire au Lycée Molière.

Beaucoup de lettres, témoignages de sympathie, et avis motivés sur la proposition de modification aux statuts, ont été également adressés, en même temps que les votes, soit à Mme Weil, Présidente, soit à Mme Delzant, Secrétaire.

Mme Albo, Directrice du Lycée, assurait la présidence d'honneur de l'Assemblée, entre Mlles Plicque et Bordenave, Directrices honoraires. Nous avons vivement regretté l'absence de notre chère Directrice-Fondatrice, Mme Thirion, empêchée.

Nous avons eu la joie de revoir parmi nous, nos chers et fidèles professeurs honoraires, Mmes Ficquet, Mallet, Lorilleux, Turpin, Mlle L. Bérillon et remercions Mme Bohren qui, souffrante, nous a envoyé un mot de sympathie en s'excusant de son absence.

L'Assemblée s'est ouverte à 3 heures, sous la présidence de Mme Weil.

Le Conseil, presque au complet, était représenté par Mlle Romand, Vice-Présidente; Mme Delzant et Mlle Kauffmann, Secrétaïres; Mme Rubin, Trésorière adjointe; Mlles L. Bouteille, M.-M. Chalufour, H. Hécart, Mmes Jeangirard, Münch, Mlle S. Picard, Mme Richardot, Mlle Valério.

Seule manquait Mme Castier, dont la Présidente communique la lettre d'excuse et de très pressant appel à la bonne volonté des sociétaires négligentes à acquitter leur cotisation.

Rapport moral de la Présidente

MADAME LA DIRECTRICE,
MESDAMES, MESDEMOISELLES,

Ce m'est un agréable devoir que de souhaiter la bienvenue dans cette Assemblée à notre nouvelle présidente d'honneur, Mme Albo, qui a pris la direction du Lycée cette année, remplaçant Mlle Bordenave, que nous remercions encore une fois du dévouement constant qu'elle a mis au service de notre Association.

Il est un autre dévouement que je ne veux pas remercier, car je ne pourrais le faire à sa juste valeur ; mais dites-vous bien que si cette année, un peu plus que les autres, toutes nos activités intérieures et extérieures ont pu continuer à se manifester, si vous n'avez pas senti de relâchement dans la vie de l'Association, c'est en très grande partie à Georgette Kauffmann que vous le devez. En plus de ses occupations personnelles très absorbantes, en plus de ses fonctions de secrétaire-adjointe et de bibliothécaire, elle a remplacé toute l'année la présidente pour ce qui n'était pas absolument « officiel », et s'il n'avait pas été souverainement injuste de lui imposer le rapport moral, c'est elle qui, aujourd'hui, devrait avoir l'honneur de présider cette réunion. J'ajoute que la famille de Georgette est également mise à contribution pour l'expédition des *Bulletins* et des circulaires.

Si tout ce travail fourni avec tant de bonne grâce portait tous les fruits qu'il mérite, la prospérité de notre A. ne connaîtrait pas de bornes. Hélas ! Voici une phrase tirée d'une lettre de la meilleure des trésorières : « ...J'avais prévu 7.500 fr. de cotisations, je vais avoir 6.800 fr. à peu près. Peut-être pouvez-vous faire dans votre rapport un pressant appel aux sociétaires pour qu'elles veuillent bien « refuser » avec moins d'unanimité. » Sera-ce un appel suffisant que de dire que chaque cotisation refusée, sans absolue nécessité, est souvent du pain ou de la santé ou les deux à la fois, supprimés à une ancienne compagne. Que toutes celles qui ont refusé leur quittance simplement par inintérêt, parce qu'elles ne connaissent plus personne au Lycée, ou pour toute autre raison qui ne soit pas tristement d'actualité, pensent que les petits ruisseaux font les grandes rivières et qu'une seule cotisation de 15 fr. (la leur) jointe à celles de quelques autres, amène le résultat que je ne suis pas fière du tout de vous annoncer.

Je voudrais que chacune des fidèles, tout de même en majorité, fasse dans sa sphère la propagande nécessaire pour ranimer les défaillantes. Je voudrais que chacune fasse ce que font les professeurs du Lycée, anciennes élèves ou non, qui, malgré la surcharge des programmes consentent à parler de nous dans leurs classes, et, croyez-moi, c'est, sans le paraître, une grosse fatigue supplémentaire. Grâce à cet effort, nous comptons cette année :

86 nouvelles aspirantes : Mlles Erna Abelson ; Yvonne Adam ; Rachel Aéliou ; Annie Alexandre ; Suzanne Andriès ; Suzanne Argouillon ; Chantal Azire ; Geneviève Barland ; Paulette Bernède ; Nicole Bernheim ; Madeleine Bodin ; Georgette Boutillier ; Geneviève Castier ; Josette Cathala ; Aline Cépeck ; Odile Chaperon ; Françoise Chairon ; Raymonde Charpeine ; Janine Clément ; Simone Cochard ; Jacqueline Coën ; Marie-Jeanne Coutamin ; Monique Dageville ; Leïla de Daruwar ; Yvonne Delmar ; Geneviève Deschamps ; Nicole Deysine ; Chantal Dibos ; Colette Do-Hu ; Yvonne Douel ; Simone Doutrelingue ; Janine Durand ; Jacqueline Finet ; Suzanne Fouqué ; Adel Frankenstein ; Annie Gauchere ; Francine Gagnieur ; Jeanne Godfrin ; Colette Goret ; Rosa Goetschel ; Beatrice Gosselin ; Yvonne Gronier ; Janine Guillaume ; Colette Kapferer ; Gilles Kauffmann ; Micheline Klang ; Denise Larmigny ; Joséphe Laverrière ; Raymonde Lefranc ; Janine Legendre ; Janine Lévy ; Gisèle Manevy ; Geneviève Martin ; Marguerite Martin ; Françoise Mathias ; Renée Mestre ; Simone Michels ; Janine Miquel ; Colette Moussat ; Colette Montaron ; Geneviève Nicquevert ; Yvonne Ochsenbeim ; Francine Oppenheim ; Marie-Jeanne Oudot ; Henriette Paléologue ; Nicolette Piétri ; Micheline Prinvalet ; Jacqueline Raimbault ; Simone Renard ; Janine Ricard ; Denise Rigaut ; Alice Roudy ; Gabrielle Rousseau ; Suzanne Quinet ; Janine Sabalat ; Huguette Sacké ; Sylvaine Simon ; Eliane Steinberg ; Simone Subetzki ; Marie-Louise Thyss ; Janine Touchon ; Mérette Tsanopoulo ; Olga Vanstein ; Janine Vignal ; Geneviève Vuillemin ; Wanda de Wodzinska.

31 sociétaires : Mlles Ninon Aujas ; Simone Bobot ; Colette Bourgeois ; Denyse Bowas ; Nadine Bruker ; Mmes Broussan-Gaubert ; Couquet-Monory ; Mlles Antoinette Cohen ; Myriam David-Paquin ; Nicole Delporte ; Simone Dupont ; Marcelle Dupuis ; Anne-Romaine Fontainas ; Monique Foucault ; Jacqueline Girault ; Hélène Golicheff ; Suzanne Gossart ; Mme

Gosselin-Halff ; Mlles Gilberte Lafaurie ; Geneviève Lecomte ; Jacqueline Lorton ; Judith Mani ; Denyse Monnier ; Simone Milhoud ; Suzanne Perdereau ; Françoise Pilon ; Henriette Perrier ; Marie Ravizé ; Mireille Sauvaire-Jourdan ; Josette Tassel ; Anne-Marie Vautrin.

14 sociétaires perpétuelles : Mlle Campana ; Mme Choay-Denniel ; Mlle Jeanne Ettin ; Mmes Herr-Dentan ; Docteur Hovelacque-Lévi-Alvarès ; Lereveu-Arnaud ; Mlles Juliette Maze ; Simone Pairard ; Roy-Ollier ; Mmes le Docteur Roy-Dauban ; Schwab-Wolff, Schœffler-Parcot ; Mlles France Weiss ; Suzanne Wormser.

Que toutes soient les bienvenues.

Nous remercions aussi Mlle Courcout, économiste du Lycée ; Mmes Grimaldi, surveillante générale ; Béatrix, Delpey ; Mlle Forest ; Mme Grémillion ; Mlle Glotz ; Mme Janet ; Mlle Main ; Mme Rippe, professeurs au Lycée ; Mlles Corré et Quin, répétitrices au Lycée, qui ont accepté d'être membres honoraires de notre Association.

Mme Castier me signale aussi qu'elle a reçu 360 fr. pour la Maison de Pau, contre 250 fr. en 1934, ce qui prouve tout de même que tout n'est pas perdu pour la solidarité. Notre participation à la vente fut de 3.000 fr. La bibliothèque fonctionne régulièrement.

Notre secrétaire me prie de vous faire remarquer que, grâce à Mlle Kahn, agent de publicité émérite, le budget de ce chapitre est, pour 1935, presque aussi élevé, 2.275 fr. (30 fr. de différence) que pour 1934, et ceci malgré la « crise » dont nous allons d'ailleurs sortir, c'est évident. Bénissons donc Mlle Kahn qui nous aide à diminuer les frais d'impression du *Bulletin* et, par conséquent, augmente nos possibilités de secours. Nous espérons mieux encore pour 1936, puisque la publicité s'étendra à l'Annuaire. L'espoir d'ailleurs est de règle chez nous et avec raison car c'est, n'est-ce pas, à force d'optimisme que l'on arrive à conjurer le mauvais sort. C'est donc sur un bel espoir que je veux terminer. L'année prochaine, à pareille époque, nous constaterons avoir beaucoup mieux travaillé que cette année.

La souscription en faveur de la Caisse de secours s'est élevée à 1.550 fr., ce qui n'est pas mal.

Mme Delzant, qui est aussi de celles que l'on ne remercie pas, centralise offres et demandes d'emplois, ainsi que les demandes de séjours à l'étranger.

Notre lit à Boulogne existe toujours. Vous entendrez tout à l'heure la nomenclature des œuvres auxquelles nous nous intéressons.

Je ne voudrais pas clore ce rapport sans donner une pensée émue à la mémoire de nos membres disparus cette année :

Mlle Pommier, surveillante générale honoraire, qui fut une grande amie pour nous.

Mlle Collot, maîtresse primaire au Lycée, membre honoraire de notre A.

Mme Alvarès de Toledo (Madeleine Descubes), élève des premières générations du Lycée.

Mme Henry Martineau (Marie-Edouard Rod), profondément attachée au Lycée.

Mme Charles Ricard (Louise Rousselot), professeur à Sévi-gné.

Mme Michel Guinier (Yvonne Quervel), morte accidentelle-ment cet été.

Enfin Simone Deffou, disparue en novembre dernier.

Nous redisons nos condoléances aux familles en deuil.

D'unanimes applaudissements saluent ce rapport.

Bilan financier

Mme Rubin, trésorière adjointe, en l'absence de Mme Castier, présente le bilan financier et le projet de budget pour 1936 :

I. RESSOURCES ANNUELLES

a) RECETTES

En caisse le 1 ^{er} janvier 1935	319 52
450 Sociétaires 1935	
17 — 1934	
1 — 1933	
13 — 1936	6.963 »
152 Aspirantes 1935	
25 — 1936	
2 Abonnements	
Annonces publicitaires	2.275 »
Participation de la Société de Bienfaisance pour le <i>Bulletin</i>	300 »

Intérêt de l'argent placé :

6 Crédit National 5 % 19	150 »	
5 — 6 % 22	150 »	
2 Ville de Paris 99	14 »	
Rente 4 % 32	495 90	
Rente 4 % 25	57 »	
3 Ville de Paris 98	20 91	
Rente 3 %	268 82	
4 Communales 91	34 20	
2 Crédit National 6 % 23	57 »	
Rente 5 % 20	80 75	1.543 62
2 Villes de Paris 94-96	14 08	
4 Outillage National	171 »	
3 Foncières 95	29 88	
Remboursement des Sociétaires à la Maison de retraite de Pau		170 »
 Total		<hr/> 11.571 14

b) DÉPENSES

1 Prêt d'honneur		1.000 »
1 Bourse d'études		700 »
Bulletins		6.007 30
Participation aux œuvres :		
Orphelinat de l'Enseignement se- condaire	50 »	
Pupilles de l'Ecole	200 »	
Union des Associations	100 »	433 »
Infirmières-visiteuses	50 »	
G ^e Universitaire de la S.D.N.	33 »	
Prix : Solange-Karpelès	7 »	
— H.-Stoude	42 »	
— Madeleine-Plique	80 »	
— Marie-Dugard	60 »	
— Isabelle-Mallet-Delètre	58 50	864 50
— Henriette-Hécart	72 »	
— Paul-Bondoï	45 »	
Bibliothèque		326 85
Frais de la Secrétaire adjointe		558 70

Frais de bureau de la Secrétaire	55 »
Frais de réunion	421 35
Frais de la Trésorière	658 60
Don à la Société de Bienfaisance, 1/10 des cotisations reçues en 1934	759 »
Transfert au fond de réserve, 1/10 de l'intérêt de l'argent placé en 1934	149 78
Frais de banque	118 05
	<hr/>
Total	11.552 13
Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1936	19 01

II. RESSOURCES EXCEPTIONNELLES

a) RECETTES

En caisse au 1 ^{er} janvier 1935	1.669 50
Dons à la Caisse de secours	1.550 »
Fête de juin	4.838 60
Dons divers de Mmes Lhoumeau, Maze et anonymes	110 »
	<hr/>
Total	8.168 10

b) DÉPENSES

Prêt d'honneur	1.504 »
—	500 »
—	1.030 »
—	1.000 »
Aide à une ancienne élève	200 »
—	200 »
—	200 »
Abri	75 »
Office de placement de l'Union	50 »
Pouponnière de Boulogne	1.000 »
Frais de fleurs	250 »
	<hr/>
Total	6.179 »
Solde créditeur le 1 ^{er} janvier 1936	1.989 10

III. FONDS DE RESERVE

RECETTES

En caisse le 1 ^{er} janvier 1935	6.559 35
<i>Sociétaires perpétuelles</i> } 10 Sociétaires perpétuelles complètes : Mmes Hovelaque, Etlin, Campana, Jean Herr, Choay, Maze, Schœffler, Wormser, Lene- veu et Roy-Ollier	2.775 »
4 ont terminé leurs versements : Mmes Sour- mais, Buzenet, Potier, Lapiquonne	
2 ont continué leurs versements : Mmes Rob- ert-Maria, Tédesco	
2 ont fait un premier versement : Mme Gaston Schwab, Mlle Simone Pairard ...	
Versé au fonds de réserve le prix Paul-Bondois ..	1.000 »
Versé 1/10 des intérêts touchés en 1934	149 95
	<hr/>
Total	10.484 30

DÉPENSES

Achat de rentes 3 %	3.357 75
Fonds de réserve au 1 ^{er} janvier 1936	7.126 55

Le bilan financier pour 1935 est approuvé à l'unanimité.

Sociétaires ayant cotisé à la Maison de Retraite de Pau

1^{re} liste. — Mlle Lanzarotti, 1 ; Mme Langlumé, 1 ; Mme Côme, 1 ; Mlle Dreyfus-Lang, 1 ; Mlle Nordling, 1 ; Mlle Guerreau, 1 ; Mme Roger Lévy, 1 ; Mlle A. Lefebvre, 1 ; Mme Lefèvre, 1 ; Mme R. Couturier, 1 ; Mme Magrou, 1 ; Mlle L. Perrot, 1 ; Mme Gutton, 1 ; Mme Carrance, 1 ; Mme Hauport, 1 ; Mlles H. et S. Méridier, 2 ; Mme Clammens, 1 ; Mme Chaziau, 1 ; Mme Paul Roussel, 1 ; Mme Trapp, 1 ; Mme Labor-des, 1 ; Mme Beauchamps, 1 ; Mme Adda, 1 ; Mme Prat-Espouey, 1 ; Mme Provansal, 1 ; Mme Prat, 1 ; Mme Haulpedit-Fourichon, 1 ; Mme Delmon, 1 ; Mme Boissel, 1 ; Mme Bonet, 1 ; Mme Saglio, 1 ; Mme Salomon, 1 ; Mlle J. Monnier, 1 ; Mme Prado, 1 ; Mlles B. et J. Lafleur, 2 ; Mlle Guerson, 1 ; Mme Henry Lévy, 1 ; Mme J. Luc, 1 ; Mme Bublé, 1 ;

Mme Bontemps, 1 ; Mlle Beyrines, 1 ; Mme Mazet, 1 ; Mlle Neveu, 1 ;
Mme Pradel, 1 ; Mme Deschamps, 1 ; Mme Bouan, 1 ; Mme Lafitte-
Laplace, 1 ; Mlle Ferat, 1 ; Mlle Blomme, 1 ; Mme Lorilleux, 1 ; Mme
Gamezon, 1 ; Mme Debray, 1 ; Mme Pezzoli, 1 ; Mme Renouard, 1 ;
Mlle Carpentier, 1 ; Mlle Wapler, 1 ; Mme Ruin, 1 ; Mme Pluot, 1 ;
Mlle A. Abragam, 1 ; Mme Omnès, 1. — Total : 62 francs.

2^e liste. — Mlle J. Vesterwald, 1 ; Geneviève Thisset, 1 ; Mme Durin,
1,5 ; Mme Monnot, 1 ; Mme André Picard, 1 ; Mme Lévy, 1. — Total :
6 fr. 50.

3^e liste. — Mmes Amerongen, 1 ; Ammar, 1 ; Laurence Ballande, 1 ;
Bellet, 1 ; Robert Amiard, 1 ; L. Baert, 1 ; Bayer, 1 ; Bensussan, 1 ;
Bentz, 1 ; Mlle Jeanne Bernard, 1 ; Mmes Berthoud, 1 ; Bloch, 1 ;
Bochet, 1 ; Mlle Françoise Bougueret, 1 ; Mme Vve Andrée Bouyer,
1 ; Mlle Berthe Brunet, 1 ; Mmes Carlander, 1 ; Chabannet, 1 ; Mlles
Andrée Chapuis, 1 ; Andrée Charrière, 1 ; Nicole Cholet, 1 ; Marie-H.
Decerf, 1 ; Mmes Desniers, 1 ; J.-B. Dreyfus, 1 ; Jacques Droz, 1 ; Mlle
Françoise Duché, 1 ; Mme Dufour, 1 ; Mlle Fontainas, 1 ; Mme Fou-
ché, 1 ; Mlle Yvonne Fournès, 1 ; Mmes Franck, 1 ; Gatowsky, 1 ;
Mlles Suzette Gautier, 1 ; Lucette Godart, 1 ; Mme Berger-Lheureux, 1 ;
Mlle Simonne Bernard, 1 ; Mme Besnier, 1 ; Mlle Madeleine Bochet, 1 ;
Mmes P. Bochet, 2 ; Bourdier, 1 ; Brière, 1 ; Brunié, 1 ; Mlles Marianne
Casevitz, 1 ; Yvonne Challiot, 1 ; Sabine Chardenet, 1 ; Mme Chissadon,
1 ; Mlles Jacqueline David, 1 ; Gilberte Delpeuch, 1 ; Christine
Desroches, 1 ; Thérèse Dreyfus, 1 ; Mmes Drugeon, 1 ; Duclos, 1 ;
Mlles Denise Falco, 1 ; Monique Foucault, 1 ; Mmes Foucher, 1 ;
Foix, 1 ; Mlles Josette Garaix, 1 ; S. Gaubert, 1 ; Girousse, 1 ; M. T.
Goffart, 1 ; M. Gobin, 1 ; Mmes Gratzmüller, 1 ; Jules Guéron, 1 ;
Hadamard, 1 ; Mlle Janine Hufnagel, 1 ; Mme Job, 1 ; Mlles M. Jou-
gounoux, 1 ; Germaine Kopp, 1 ; Mireille Lacassie, 1 ; Mme O. Lahel, 1 ;
Mlles Denise Landowski, 1 ; H. Lavoine, 1 ; Camille Lebon, 1 ; Odette
Legoueix, 1 ; Mmes A. Lévy, 1 ; Lazare Lévy, 1 ; M. Pierre Lévy, 1 ;
Mme Raoul Lévy, 1 ; Madeleine Lévy-Bauer, 1 ; Mmes Lochar, 1 ;
Paul Louvet, 1 ; Marcelle Lyon-Caen, 1 ; René Malinsky, 1 ; Mmes
Marillier, 1 ; Grandjean, 1 ; Guérin, 1 ; S. de Günzbourg, 1 ; Alice et
Marthe Hardy, 2 ; Madeleine Jacquot, 1 ; Madeleine Joly, 1 ; Mme
Jubert, 1 ; Mireille Labro, 1 ; Mmes Lagache, 1 ; Delamarre, 1 ; Mlles
Lapiquonne, 1 ; Claude Leblanc, 1 ; Mmes Legait, 1 ; Léo Lehmann, 1 ;
Mlles Antoinette Lévy, 1 ; Denise Paul-Lévy, 1 ; Mmes Pierre Lévy, 1 ;
Simon-Lévy, 1 ; Henri Lion, 1 ; Mlle Suzanne Louppe, 1 ; Mme Lyon-
Caen, 1 ; Mlle Marie Magnier, 1 ; Mme de Manoncourt, 1 ; Mlle Ma-
riette Martin, 1 ; Mme Mathieu, 1 ; Mlles Yvette Ménasché, 1 ; Rose
Monvoisin, 1 ; Mme Müllender, 1 ; Mlles Josine Neuskens, 1 ; Mireille
Olivier, 1 ; Denise Oudot, 1 ; Françoise Pannier, 1 ; H. Pétin, 1 ;
Odette Repiquet, 1 ; Mmes R. Rossano, 1 ; P. Rousseau, 1 ; J. Sarrut, 1 ;
Andrée Schneider, 1 ; Mlles Sitri, 1 ; Jacqueline Teutch, 1 ; Mme Thiery,
1 ; Mlle Ginette Vasseur, 1 ; Mmes Vigogne, 1 ; J. Weiss, 1 ; Kocchlin,
4 ; E. Slin, 1 ; David-Paquin, 2 ; Weyl-Samuel, 1 ; Mlle Picard, 3 ; Mme
Maignen, 1 ; Mlle Aline Ménasché, 1 ; Mmes Moussat, 1 ; Marcelle
Nathan, 1 ; Mlles Jacqueline Norton, 1 ; J. Olivier, 1 ; Maggie Ozil, 1 ;
Colette Pescio, 1 ; Mmes Picard, 1 ; Robin, 1 ; A. Rousseau, 1 ; Sa-
muel, 1 ; Mireille Sauveyre-Jourdan, 1 ; Mmes Schwartz, 1 ; Stein,

1 ; Lucile Thiellement, 1 ; Mlle Van-Munden, 1 ; Mmes G. Versini, 1 ; Robert Weil, 1 ; A. Wolff, 1 ; Farge, 2 ; Strauss, 5 ; Mlles Lovengard, 3 ; Mme Boutillier, 1 ; Mlle Devries, 4 ; Mme Delzant, 5. — Total : 181 francs.

Le total des sommes versées en 1935, par les Sociétaires, pour la Maison de retraite de Pau est de 360 francs.

IV. PROJET DE BUDGET

RECETTES

En caisse le 1 ^{er} janvier 1936	19 01
A percevoir :	
Cotisations et abonnements	7.000 »
Participation de la Société de Bienfaisance	300 »
Intérêt de l'argent placé	1.500 »
Annonces	2.600 »
<hr/>	
Total	11.419 01

DÉPENSES

1 bourse d'études	700 »
Prêt d'honneur	1.000 »
<i>Bulletins</i>	6.000 »
Participations aux œuvres	433 »
Prix de l'Association	364 50
Bibliothèque	500 »
Frais de la Secrétaire adjointe	600 »
Frais de la Secrétaire	50 »
Frais de réunion	200 »
Frais de la Trésorière	700 »
Don à la Société de Bienfaisance, 1/10 des cotisations reçues	700 »
Transfert au fond de réserve, 1/10 de l'intérêt de l'argent placé	154 30
<hr/>	
Total	11.401 80
Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1937	17 21

Le projet de budget est également approuvé sans observations.

La présidente soumet alors à l'assemblée le projet de modification des statuts portant à 18 le nombre des membres du Conseil pour permettre aux générations des jeunes anciennes d'y prendre place.

La secrétaire communique un certain nombre de lettres, relatives à cette question, qui lui ont été adressées par des camarades habitant la province ou empêchées d'assister à la réunion.

Mme Cerf-Eade « vote certainement pour l'admission d'auditrices aux séances du Comité ». « Quant à augmenter le nombre des membres du Comité, ajoute-t-elle, il me semble que 15 cerveaux actifs doivent pouvoir résoudre les questions, même avec quelques absences, mais que 18 langues en activité n'apporteraient pas une plus grande lumière sur ces questions ».

On rit de cette ironie — peut-être méritée — mais personne ne partage cet avis.

Mmes Bourgin, Poirier, Drugeon, Lévy-Bernheim, Pleven, Mlles Geneviève Bobin, Christiane Bois, Elisabeth Barbier, de Migny, approuvent le projet, ainsi que la création d'« auditrices ».

Mlle Stéphanie Beaumann nous écrit de Dormans, qu'elle « a lu avec intérêt le projet de modification et qu'il lui semble désirable que les jeunes anciennes s'intéressent assez tôt à la direction de l'Association, afin d'être aptes à continuer la tâche de leurs aînées dont le dévouement a constitué une association nombreuse et prospère. Dans le même ordre d'idées, les jeunes auditrices agents de liaison entre les anciennes et les nouvelles générations, pourront jouer ce rôle utile et recruter de nouvelles adhésions ».

« Admettre trois « jeunes » dans le Comité, écrit également Mme Charpentier-Douchez, me paraît une très bonne idée — c'est le meilleur moyen de savoir ce qui intéresse la jeunesse d'aujourd'hui et ce qu'il y a lieu de faire pour attirer nos jeunes compagnes.

« Je suis toujours heureuse, quand je puis aller aux réunions de l'Association, de retrouver de bonnes amies, les vrais piliers de l'Association, mais tout de même, depuis 30 ans que j'ai quitté le lycée, il me semble qu'il devrait y avoir une foule de jeunes filles et jeunes femmes...

« Les jeunes n'aimeraient-elles plus leur lycée comme nous l'aimions. Nous devons donc tâcher d'attirer cette jeunesse, c'est

pourquoi l'idée de nommer 3 membres nouveaux dans le comité me paraît très bonne.

« Bonne aussi l'idée des thés quoique malheureusement Sceaux soit trop loin pour me permettre d'y assister....

Enfin, j'en lirai les comptes rendus dans le « Bulletin » que je suis si heureuse de recevoir régulièrement et de lire depuis la 1^{re} ligne jusqu'à la dernière. Les récits des fêtes, des réunions de bienfaisance, du cercle amical, me rappellent l'heureux temps où je pouvais y prendre une part active, et pourtant que de vides depuis... »

Mlle Paule Duret, professeur au Lycée de jeunes filles de Nancy est, elle aussi, « très partisan de la nomination d'auditrices telle qu'elle est envisagée dans le *Bulletin*. C'est au moment où les jeunes filles viennent de quitter le Lycée qu'elles ont le plus de plaisir à s'y retrouver, et elles sont heureuses d'user de leur indépendance nouvelle pour contribuer à l'activité d'une Association. Les liens créés ne font que se resserrer par la suite ».

A l'unanimité les membres présents votent à leur tour la modification portant à 18 le nombre des membres du Conseil.

Cependant, comme nos statuts nous obligent à réunir, pour cette modification, les votes du quart des membres majeurs, le *quorum* n'est pas atteint, et nous devons réunir une *nouvelle Assemblée générale* pour décider.

Cette fois, nous n'élirons définitivement, sur la liste proposée, que 5 membres, pour remplacer les membres sortants.

La question des « auditrices », qui ne se rapporte qu'au *règlement intérieur*, peut, elle, être réglée de suite ?

A l'unanimité, les membres présents approuvent le projet de nommer des *auditrices âgées de moins de 21 ans, pour établir la liaison entre les aînées et les toutes jeunes, dans la direction et les activités de l'Association.*

Mais que feront-elles lorsqu'elles auront 21 ans ?

Ce qu'elles voudront, répond la Présidente ; elles pourront poser leur candidature au Conseil, mais ne seront pas élues de droit.

Qui les choisira ?

Mlle Valério propose que les professeurs demandent dans les classes quelles sont les aspirantes qui voudraient poser leur candidature ; elles seraient ensuite désignées par le vote de leurs compagnes.

Après discussion, on propose à l'Assemblée le texte suivant,

qui est adopté : *Les auditrices pourront être 6, nommées par 2 tous les ans, pendant 3 ans, et renouvelables au fur et à mesure des besoins.*

Les membres présents pensent que l'on pourrait désigner dès maintenant les auditrices pour 1935-1936. Mlles *Madeleine Lyon-Caen* (Mathématicienne), et *Renée Plumenaïl* (Philosophe) sont proposées, et l'Assemblée approuve ce choix.

L'Assemblée est enfin appelée à délibérer sur la proposition *d'organiser des thés mensuels pour multiplier les occasions de se rencontrer et de se connaître entre tous les membres de l'A.*

La Présidente demande à ce sujet l'avis de toutes celles qui sont présentes, y compris les aspirantes, et communique, à ce propos, un autre paragraphe de la lettre de Mlle Paulé Duret :

« Quant aux *thés mensuels*, dit-elle, je suis peut-être mal placée pour en juger, étant provinciale ! Mais justement, étant donnée la vie combien plus remplie que mènent les Parisiennes et le fait que beaucoup d'anciennes ont peu de loisirs, je crains qu'ils ne soient interdits à beaucoup d'entre nous. Ne pourrait-on faire, pour commencer, des thés trimestriels ? (*novembre, janvier* (Assemblée générale) et *avril ou mai*, selon les vacances ?

Mlle Bordenave n'est pas de cet avis, et pense que ces thés doivent être réguliers et à date fixe pour qu'on soit sûre d'y retrouver des compagnes. Il y aurait avantage à les fixer le jour de la réunion de bienfaisance, ce qui donnerait à un plus grand nombre d'anciennes l'occasion d'y venir et de savoir ce qu'on fait de l'argent de la Vente.

Mlle Marguerite Pierre-Lévy craint que ces thés n'occasionnent de trop gros frais, qui pourraient être employés plus utilement en secours.

Mme Weil la rassure : ces thés seront très simples et coûteront fort peu de chose.

Le projet en est donc adopté à l'unanimité. La Présidente consulte alors l'Assemblée sur la *date de la Fête de juin*.

Celle du *18 juin* réunit la majorité des suffrages.

Mlle Crespy, annonce Mme Weil, a accepté de continuer à prêter son concours et celui des élèves de Seconde pour monter une pièce, comme elle l'a fait depuis 2 ans avec tant de dévouement.

Nous maintiendrons l'attraction du Concours de Costumes qui a eu tant de succès ces dernières années, et, bien entendu, les deux séances de concert. Des danses seraient les très bien-

venues, ainsi que les concours d'artistes qui pourraient se présenter.

Quelqu'un a-t-il encore une question à poser ? interroge la Présidente.

Mlle Valério demande si l'Assemblée générale pourrait, une fois sur deux, avoir lieu un mercredi au lieu d'un samedi. Mme Jeangirard dit que ce serait ôter toute chance de venir à celles qui travaillent et ne sont libres que le samedi.

Cette modification est donc repoussée et l'Assemblée restera fixée *alternativement au dernier jeudi ou au dernier samedi de janvier*.

Une proposition de Mme Artru-Lartigue, transmise par Mme Delzant, relative à un remaniement de l'Annuaire, qui consisterait à mettre en une seule liste Sociétaires perpétuelles et Sociétaires, en désignant seulement la distinction, par une initiale, est également rejetée.

C'est alors la dispersion générale pour le thé. A la table d'honneur, toute fleurie, Mmes les Directrices, les professeurs honoraires, beaucoup des professeurs actuels du Lycée, Mme Weil, entourent Mme Jeangirard. Ses amies et anciennes camarades, venues pour la fêter, sont trop nombreuses pour trouver toutes, place auprès d'elle, et s'installent aux petites tables, tandis que les jeunes font circuler les assiettes de gâteaux et servent le thé. Il règne une chaude atmosphère de sympathie autour de notre camarade qui, pendant de si longues années, par son enseignement aussi bien que par son activité sociale, a travaillé à perpétuer les traditions qu'elle avait reçues comme élève dans notre Maison. Les conversations sont si animées que la Présidente a grand'peine à obtenir le silence pour proclamer le résultat du scrutin :

Mmes Weil, Castier ; Mlles Kauffmann, Bouteille, Picard, membres sortants, sont réélues.

Viennent ensuite : Mlles F. Alphandéry, M. Lyon-Caen ; Mme Gallois-Thisse, Mlles Marguerite Pierre-Lévy et Suzanne Wormser, qui seront appelées à compléter le Conseil si la modification aux statuts est définitivement votée, ou à combler les vides qui pourraient se produire au cours de l'année.

**

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil s'est réuni sous la présidence d'honneur de Mlle Bordenave et la présidence de Mme Mathieu Weil, pour élire son bureau.

Celui-ci est, à l'unanimité, élu comme précédemment :

Mme Mathieu Weil, Présidente.
Mlle Madeleine Romand, vice-présidente.
Mme Delzant, secrétaire.
Mlle Kauffmann, secrétaire adjointe.
Mme Castier, trésorière.
Mme Rubin, trésorière adjointe.

Sur une demande de l'A. des Anciennes Elèves du Lycée d'Avignon, un don de 100 francs est voté pour venir au secours des sinistrés de cette région. Nous ne pouvons faire plus, ne sachant devant quelles charges nous nous trouverons cette année, quelles ressources nous aurons pour y faire face et quel sera le résultat de la Fête de juin.

SCHOLA CANTORUM

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MUSIQUE

Subventionnée par la Ville de Paris

269, Rue St-Jacques, PARIS 5^e : Téléphone Odéon 56-74

Fondateurs : Charles BORDES, Vincent d'INDY, A. GUILMANT

Directeur Artistique : M. NESTOR LEJEUNE

Cours : Répartis en 4 Degrés

1^{er} Degré — Intermédiaire — 2^e Degré — Supérieur

Solfège, Chant, Chant Grégorien, Déclamation Lyrique, Harmonie, Contrepoint, Fugue, Composition, Improvisation, Orgue, Piano, Violon, Alto, Violoncelle, Harpe, Instruments à Vent, Chœurs, Orchestre, Direction d'Orchestre, Musique de Chambre.

Pour tous renseignements : S'adresser au Secrétariat de la
SCHOLA CANTORUM, 269, Rue St-Jacques, Paris 5^e.

Envoi du Règlement Général sur demande accompagnée d'un Franc

2^e Assemblée Générale du 19 février 1936

Conformément aux statuts, le quorum n'ayant pas été atteint à l'Assemblée du 30 janvier, une 2^e Assemblée générale s'est réunie le 12 février, pour statuer définitivement sur la modification des statuts proposée, portant de 15 à 18 le nombre des membres du Conseil.

Mme Albo, ainsi que Mlles Plicque et Bordenave, présidentes d'honneur, assistaient à cette nouvelle Assemblée, que présidait Mme Weil. Le Conseil était représenté par Mlle Romand, Mmes Castier, Delzant, Mlles Kauffmann, Chalufour, Hécart, Mmes Jeangirard, Münch, Mlles Picard, Valério, Mme Richardot et Mlle Bouteille.

Mlle Courtin, Mme Rubin, s'étaient excusées.

Les membres sortants ayant été réélus, les trois candidates ayant ensuite obtenu le plus grand nombre de voix, sont celles qui, suivant nos statuts, peuvent être appelées au Conseil.

Le vote par correspondance ayant été admis, de nombreuses approbations nous sont venues de sociétaires habitant la province ou empêchées :

Mmes Camoin, Dreyfus-Lizerand, David-Paquin, Charpentier-Douchez, A. Poirier, Piat, Prat-Eudes, Durin-Légonnier, J. Dufour, Choay-Denniel, Potier, Bourgin, Maximilien-Lévy, Maupoil, Pleven, Pavot, Mlles S. Baumann, M. Barbier, Denise Paul-Lévy, M. Bottolier, S. François, G. Lemercier, Ethel Van Deth, Geneviève Weill, notamment, affirment de nouveau combien elles sont favorables au projet qui, bien entendu, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

La modification aux statuts est donc adoptée, et Mme Galois (*Odile Thisse*), Mlles *Fernande Alphanbéry*, *Marcelle Lyon-Caen*, qui avaient réuni le plus de suffrages après les membres sortants réélus le 30 janvier, prendront place au Conseil.

Le premier des thés mensuels, dont le principe a également été voté le 30 janvier a réuni, à l'issue de la réunion, dans la plus grande simplicité, mais la plus affectueuse cordialité, les professeurs, anciennes élèves et aspirantes présentes, et toutes se sont donné rendez-vous au 18 mars, à l'issue de la Réunion de Bienfaisance, qui attirera aussi, espérons-le, de nombreuses présences.

ALLIANCES

NUPTIA


OR 18 K. PUR TRAITÉ A L'IRIUM
Vendue avec cachet garantissant qu'elle n'a jamais été portée.
A base d'or vierge. La seule traitée à l'Irium-Radio Active.
Véritable porte-bonheur. « En vente chez tous les Bijoutiers ».



Mariages

Nous apprenons le mariage de Mlle *Violette Bloch*, avec
M. *Fernand Mayrargue*, ancien élève de l'Ecole Polytechnique ;
de Mlle *Madeleine Boudène*, avec M. *Albert Monseux* ;
de Mlle *Marianne Casevitz*, avocat à la Cour, avec M. *Jean
Nettre*, H.E.C., Docteur en Droit ;
de Mlle *Simone Bernard*, avec M. *Edmond Suchar*, ingénieur ;
de Mlle *Simone Bulcourt* avec M. *Jacques Berger*.

Nous adressons à nos jeunes compagnes, avec nos sincères
félicitations, nos meilleurs vœux de bonheur.



MARIAGES & CÉRÉMONIES
FÊTES RELIGIEUSES & SPORTIVES
VENTES DE CHARITÉ
Société Anonyme des Anciens Etablissements
PRADEL & C^{ie}
au Capital de 4.300.000 fr.
44 à 52, Rue Mademoiselle, Paris XV^e

Décorations & Marquises aux Eglises
et aux Domiciles... Garnitures de Plantes
et Fleurs... Voitures automobiles...
Imprimerie de luxe, gravure, lithogr., typogr.

Sur demande un Représentant
se rend à domicile

☛ Téléphone

Séjour : 02-32 (4 lignes groupées)

Naissances

On nous annonce la naissance de *Franck*, fils de M. Loyau, professeur agrégé au Lycée Buffon et de Mme Loyau, professeur agrégée de Mathématiques au Lycée Molière ;

de *Anne-Marie*, fille de M. et Mme Roger Beauchamps (Josette Rennotte), et petite-fille de Mme Rennotte (Marguerite Deroy), et de Mme L. Beauchamps (Suzanne Périllat) ;

de *Yves*, fils de M. et Mme Artru, et dont la naissance remonte au mois d'octobre dernier ;

de *Etienne*, troisième enfant de M. et Mme Pierre Moreau (Françoise George) ;

de *Jean-Louis*, fils de M. et Mme Besnier (Catherine Réaumur) ;

de *Janine*, fille de M. et Mme Paul Maire (Lang) ;

de *Alain*, cinquième enfant de M. et Mme Thiéry (Juliette Noël-Bouton).

Nous félicitons bien vivement les heureux parents et adressons nos meilleurs vœux de prospérité aux nouveau-nés.

Deuils

Notre Lycée a été très cruellement éprouvé en ce début d'année.

Nous avons perdu deux de nos chers professeurs honoraires qui, toutes deux, avaient enseigné au Lycée Molière dès sa création, toutes jeunes filles, et l'avaient quitté devenues grand-mères. Elles y ont donné à leurs élèves, pendant plus de 40 ans de leur vie, non seulement le meilleur d'elles-mêmes dans leur enseignement, mais aussi le plus bel exemple des vertus qui font la force de la famille française, dans leurs vies d'épouses et de mères, où l'une et l'autre avaient connu des épreuves et des deuils cruels.

Mme *Armagnat*, née de *Nerbonne* qui, depuis sa retraite, vivait auprès de ses enfants à Béthune, est partie la première. Nous n'avons été informées de sa mort que par une lettre de deuil, et n'avons pu qu'exprimer tardivement aux siens la part que nous prenions à leur peine, et le souvenir

si affectueux et si fidèlement reconnaissant que conservent à celle qu'ils pleurent, les nombreuses générations d'anciennes qu'elle a eues, comme jeunes élèves, dans la classe primaire où elle a enseigné pendant si longtemps.

La mort de Mme *Flobert, née Rémousin*, que nous avons perdue à la fin de février, a été un très grand chagrin pour ses collègues et anciennes élèves devenues, pour la plupart, ses amies. Depuis longtemps nous la savions atteinte, mais à chaque visite nous la retrouvions si ardente, d'une telle activité d'esprit, continuant à se passionner pour tout ce qui avait fait l'intérêt de sa vie, que nous ne pouvions réaliser la menace qui planait sur elle.

Professeur de la Fondation du Lycée, agrégée d'histoire de la première promotion de Sèvres, membre des Conseils d'Administration et de Discipline du Lycée, présidente d'honneur de la Société des Agrégées et trésorière d'honneur de la Société des Professeurs d'histoire et de géographie, Mme Flobert laisse à toutes celles qui l'ont approchée, ou qui ont eu le privilège d'être ses élèves, le souvenir d'une femme de la plus haute et la plus lumineuse des intelligences, d'une curiosité d'esprit et d'une faculté d'enthousiasme sur lesquelles les années n'avaient laissé aucune trace. Nous savons aussi quelle amie parfaite elle a été pour tant d'entre nous, et nous partageons le deuil de sa fille, Mme Drugeon (Suzanne Flobert), et de ses petits-enfants, qu'elle a si tendrement chéris.

Mme Thirion-Stoude, Mlle Plicque, Mlle Bordenave, Directrices honoraires ; Mme Albo, Directrice du Lycée, de nombreux professeurs honoraires et professeurs actuels, le Conseil de l'A. au complet, et beaucoup d'anciennes élèves de Mme Flobert, représentaient le Lycée Molière à la funèbre cérémonie de St-Roch.

Nous remercions Mme Drugeon de nous permettre de rendre ici un dernier hommage à la mémoire de notre cher professeur, en publiant les discours qui ont été prononcés aux obsèques de Mme Flobert, qui ne sont que l'expression profondément sincère de ceux qui ont eu l'occasion d'être les témoins de sa vie.

Discours de Mlle Courtin

Professeur au Lycée Molière

Au nom de Mme la Directrice, des professeurs et des anciens professeurs du Lycée Molière, je suis chargée, au double titre de Présidente de l'Amicale et ancienne collègue, du triste devoir de venir dire un dernier adieu à celle qui passa 40 ans de sa vie dans notre chère Maison.

Mme Flobert est arrivée au Lycée Molière quand il ouvrait ses portes, en 1888 ; elle ne devait plus le quitter jusqu'au jour de sa retraite, en 1928.

Déjà, au 25^e anniversaire de l'établissement, elle y prenait la parole en qualité de doyenne ; que n'a-t-elle pu vivre encore quelques années pour avoir la joie d'assister au cinquantenaire de son Lycée, qu'elle aimait tant !

Devant l'accomplissement de sa longue carrière, elle a donné le meilleur d'elle-même à de nombreuses générations dont elle a instruit et les mères et les filles qui savent toutes, comme moi-même, qui fut aussi son élève avant d'être sa collègue, tout ce qu'elles doivent à son enseignement, si vivant et si plein d'intérêt ; elle eut aussi le plaisir d'y instruire sa fille, et, dans ses dernières années, d'y amener ses petits-enfants, petite-fille et petits-fils : le Lycée Molière faisait vraiment partie de sa famille.

Aussi, au jour de sa retraite, elle ne nous quittait pas ; elle restait même jusqu'à son dernier jour adhérente à notre Amicale ; mais on la revoyait surtout, toujours pleine d'entrain, à chaque vente de charité, à chaque fête d'été, à chaque thé d'adieu donné en l'honneur des collègues quittant la Maison, heureuse de se retrouver dans cette ambiance qui fut celle de toute sa vie.

Hélas ! depuis plus d'un an, nous ne la voyions plus revenir parmi nous ; c'était bien le signe que la maladie commençait son œuvre ; plusieurs collègues se rendaient alors auprès d'elle ; elle ne se déplaçait que très difficilement, mais elle gardait toute sa vivacité intellectuelle, et on ne pouvait lui faire une plus grande joie qu'en lui apportant des nouvelles de son vieux lycée.

Après tant d'années passées dans un établissement qui vous a été si cher, nous voulons vous assurer, en vous laissant entendre notre suprême adieu, que nous n'oublierons jamais celle qui a consacré toute sa vie à une œuvre que nous sommes fiers de poursuivre.

Puisse la part que nous prenons à ce grand deuil qui est celui

de notre lycée, adoucir un peu la douleur de sa fille et de tous les siens, que nous prions de croire à l'expression de notre profonde et douloureuse sympathie.

Discours de Mme Mathieu Weil

Présidente de l'A. des Anciennes Elèves . . .

- Ce m'est un douloureux honneur que d'avoir à prendre ici la parole pour dire à notre cher professeur un dernier adieu au nom de toutes celles sur qui s'est exercée son influence. Nous n'oublierons pas son enseignement vivant, quelquefois ironique, jamais monotone. Nous n'oublierons surtout pas que, le cours une fois terminé, le professeur s'effaçait pour faire place à l'amie et que cette amitié s'est manifestée jusqu'à l'extrême limite de ses forces. Elle aimait beaucoup notre association dont elle fut l'une des fondatrices et toutes nos activités morales et sociales l'intéressaient. Tant qu'elle l'a pû, elle est venue à nos réunions dans ce lycée qu'elle avait tant de peine à quitter. Tous ces souvenirs communs amassés pendant tant d'années, joints au désir que nous avons avec elle, de rendre la vie plus facile aux déshérités, ont tissé entre le professeur et ses élèves des liens d'affection que la mort même ne saurait trancher.

Paroles prononcées par Mlle Véroux

Présidente d'honneur, au nom de la Société des Agrégées

La Société des Agrégées par ma voix se fait un devoir douloureux et doux de dire à Mme Flobert un adieu affectueux et reconnaissant.

Sociétaire de la première heure, notre Présidente pendant sept ans, Mme Flobert s'est montrée une militante à la fois courageuse et optimiste. Jamais elle n'a marchandé son temps ni sa peine dans les démarches que nécessita l'intérêt des Agrégées et celui de l'Enseignement secondaire féminin durant une période héroïque de leur histoire.

Ce n'est pas sans raison que nous avons mis à notre tête une maman, une grand'maman : nos revendications paraissent moins âpres, éclairées de son sourire.

Maman, grand'maman heureuse, combien Mme Flobert vait-elle manquer plus qu'à nous-mêmes aux proches qu'elle chérissait !

Cette famille, qui l'eût attachée à la vie tant d'années encore, nous la prions d'agréer l'expression de notre sympathie sincère et attristée.

Discours prononcé par M. Morizet,
au nom de la Société des Professeurs d'histoire

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est avec une peine profonde que je viens ici, au nom de ses collègues et de ses amis, adresser un dernier adieu à Mme Flobert, et dire aux siens, en même temps que notre bien vive émotion, toute la part que nous prenons à leur grand chagrin.

Née à Boulogne-sur-Mer, Mme Flobert avait été reçue première en 1883 à l'École Normale de Sèvres et passait trois ans plus tard avec succès le concours d'agrégation. Il n'y avait pas alors encore trois ans que la loi Camille-Sée avait créé un enseignement secondaire féminin d'Etat et qu'on avait ouvert les premiers lycées. Ces tentatives novatrices étaient fortement attaquées et les jeunes maîtresses formées à l'école austère de Mme Jules Favre devaient être toujours en éveil et se garder de prêter le flanc à aucune critique malveillante. C'est assez dire que Mme Flobert a été de ces générations héroïques qui, par leur abnégation, leur valeur professionnelle, leur conception élevée du devoir moral, ont réussi à faire tomber toutes les préventions, à forcer l'estime de leurs adversaires eux-mêmes et ont amené l'enseignement secondaire féminin que personne n'ose plus ni contester, ni attaquer à une étonnante prospérité. Qu'elle en soit remerciée par toutes celles qui ont profité des efforts de ces ouvrières de la première heure.

Après trois ans passés au Lycée d'Amiens, elle vint en 1888 au Lycée Molière, qu'on ouvrait alors, et où elle enseigna pendant quarante ans. Les années passaient sur elle, mais elle conservait la même chaleur de cœur, la même bienveillance, le même esprit de liberté et de tolérance. Elle devenait peu à peu un témoin, nous prouvant par sa présence même, par son souci constant de maintenir la dignité de cet enseignement qu'elle aimait pour sa valeur spirituelle et morale, que nous restions bien les successeurs fidèles des législateurs de 1880 et sa présence discrète nous rassurait plus que de longs discours.

Mais tout en conservant l'idéal des premières Sévriennes, Mme Flobert n'était pour cela fermée ni aux sollicitations du présent, ni même aux promesses de l'avenir. Désireuse de renforcer un enseignement qu'elle avait contribué à créer, elle avait très vite compris la force que donne un savoir plus complet : elle s'était vite spécialisée dans l'enseignement historique et géographique et, lorsqu'en 1910, fut fondée notre Société des Pro-

fesseurs d'histoire, elle fut une des premières à donner son adhésion. Très vite elle entra au Bureau et, pendant quinze années, elle fut une incomparable trésorière, s'efforçant de rapprocher les deux enseignements masculin et féminin, dissipant, avec une ténacité souriante et pleine de tact, une série de petits malentendus. De cette longue collaboration, qui me permit de l'apprécier davantage, je lui garde une reconnaissance respectueusement émue.

Et de même qu'elle avait compris la nécessité de la spécialisation, elle avait vu nettement aussi l'utilité des groupements corporatifs. Elle devint, en 1921, Présidente de la Société des Agrégées et remplit cette fonction jusqu'à sa retraite. D'autres seraient plus qualifiées que moi pour dire l'œuvre si utile qu'elle y a poursuivie : je rappellerai seulement comment elle a travaillé à assurer à ses collègues femmes les avantages matériels et les prérogatives des professeurs hommes.

Ici s'arrête ma tâche car il ne m'appartient pas de quitter le terrain professionnel pour rappeler que chez notre regrettée collègue le cœur était à la hauteur du caractère et qu'elle a tendrement aimé tous les siens.

Chère Madame Flobert, votre conscience, votre agissante bonté, le don perpétuel de vous-même, tout cela n'a pas toujours été récompensé par l'Université, mère parfois sévère, comme vous l'auriez mérité. Vous étiez des générations militantes qui peinaient durement, mais qui n'avaient pas encore acquis complètement le droit de cité. On décorait peu les femmes à votre époque et encore moins les professeurs et ce ruban rouge, vous était dû quand vous avez quitté Molière sans l'avoir ; nous désirions tous la croix pour vous, nous nous sommes employés à obtenir cette satisfaction. Il y a quelques jours à peine, M. le Recteur Charléty, membre du Conseil de l'Ordre, voulait bien me donner des assurances bienveillantes. Il était hélas trop tard et vous êtes partie sans que réparation vous ait été accordée. A nous, tout au moins, il nous reste l'exemple d'une vie si utilement remplie, vie qui, par sa probité et son unité, honore notre fonction d'enseignement. S'il est vrai que le juste ne meurt pas tout entier et que ses œuvres l'aident à se survivre, les vôtres nous permettront de conserver longtemps encore et pieusement votre souvenir, comme un réconfort et comme un exemple. Adieu, chère Madame Flobert, adieu.

Enfin M. Roustan, Inspecteur général, représentant M. Vial, Directeur de l'enseignement secondaire et M. le Ministre de

l'Education nationale, rappela à son tour ce que fut Mme Flobert dans son enseignement, dans sa vie d'amitié et dans sa vie familiale, ayant eu occasion, au cours de villégiatures estivales, de la mieux connaître et de l'apprécier.



D'autres deuils cruels ont encore frappé notre Association en la personne de deux de nos très jeunes camarades, Mlle *Denise Cerf* et Mlle *Mireille Labro*, dont toutes conservent le souvenir de compagnes charmantes et très aimées.

Nous nous associons profondément à la peine de notre ancienne compagne, Mme de Lavilatte (Marguerite Labro, sœur de Mireille Labro), à celui de ces familles si éprouvées, dont le deuil est aussi le nôtre.

Nous exprimons également notre profonde sympathie à plusieurs de nos compagnes très douloureusement frappées : à Mme Paul Fribourg (Violette Weil), qui était si heureuse de se retrouver à l'Assemblée générale et, quelques jours après, perdait sa petite *Marianne*, enlevée à l'âge de 3 mois, en quelques heures, par une broncho-pneumonie ;

à Mlles Esther et Madeleine Salomon, qui ont perdu leur mère, Mme *Salomon* ;

à Mlle Angèle Ponchont, qui a perdu sa mère, Mme Vve *Ponchont* ;

à Mlle Simone Sourmais, qui a perdu son grand-père, M. *Ernest Rochatte*, ancien pharmacien ;

à Mme Marcel Machecourt (Yvonne Poppé), qui a perdu son frère, M. *Antoine Poppé*.

JACQUES-B. CHERCHEVSKY

CHIRURGIEN-DENTISTE F. D. E. M. P.

46, RUE DE PASSY (16^e). AUTEUIL 30-33

- Traitement & Extraction sans aucune douleur -

- - - - - spécialiste pour enfants - - - - -

DENTS & APPAREILS DENTAIRES TOUS SYSTÈMES

CONSULTATIONS :

mardi & vendredi de 9 h. à 12 h.

mercredi & samedi de 14 h. à 19 h.

tous les autres jours sur Rendez-vous

Concours et Distinctions

Nous félicitons bien vivement nos brillantes jeunes compagnes :

Mme Tedesco-Polack, reçue 1^{re} au *Concours d'Electro-Radiologiste des Hôpitaux*.

Mlle Jacqueline Olivier, reçue 6^e au *Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris*.

Mlle Marie-Louise Hahn, reçue au *Concours de l'Externat des Hôpitaux de Paris*.

Toutes nos félicitations également à Mlle Anne Tapissier, qui a obtenu l'*Eillet d'argent au Concours des Jeux Floraux de Lyon*, pour sa thèse : *Madame de Sermaisy, élève de CHINARD*.

**UNION
PARISIENNE
DU
MEUBLE**

USINE ET ADMINISTRATION

13, rue Faidherbe, PARIS XI^e

MÉTRO
Faidherbe-Chaligny

TÉLÉPHONE
ROQ. 04.04

MAISON DE GROS

AMEUBLEMENTS, TAPISSERIE, LITERIE

Remise aux Anciennes Elèves du Lycée Molière

30%

VOIR :
« L'ATELIER
Léon BERNHEIM »

**MEUBLES MODERNES
DÉCORATION
D'INTÉRIEURS**

161, Faubourg S^t-HONORÉ, BALZAC, 55-94

Avis

Nous rappelons à nos compagnes désireuses de perfectionner leurs études musicales, ou de développer dans cette voie, les aptitudes de leurs enfants, qu'elles trouveront parmi leurs anciennes compagnes, talent, titres et compétence professorale et leur signalons plus particulièrement :

Mme TURPIN-BECK (née Colette Turpin), 5, rue Benjamin-Godard, 6^e, qui a obtenu la *première Médaille de solfège du Conservatoire de Paris* et possède le *Diplôme de l'enseignement pianistique* et le *Certificat d'aptitude à l'enseignement du chant et de la musique dans les Ecoles et Lycées* ;

ainsi que Mlle Renée COLLINSON, 44, avenue Théophile-Gautier, 16^e : *premier Prix de piano du Conservatoire*, susceptible de donner d'excellentes leçons de solfège et d'harmonie.



Mme Jeangirard nous signale :

que l'Institut du Parc, Etablissement secondaire garçons (filles admises), 2, place Wagram, Maisons-Laffitte, qu'elle connaît particulièrement, recherche pour *Association*, licencié ou licenciée lettres ou grammaire, disposant de 20 à 50.000 fr.

Participation aux bénéfices, proportionnelle au capital apporté et traitement en fonction du service, minimum 12 à 15 heures.

Institution fondée par licencié ès sciences et en plein essor. Situation unique dans le parc de Maisons-Laffitte, à 20 minutes de Paris-St-Lazare.



Notre ancienne compagne, Mme Kuh (87, rue Erlanger, 16^e), recommande la pension de famille tenue par Mme Contet, 13 bis, rue du Marché, Neuilly-sur-Seine. Maison confortable, avec jardin, près du Bois et de la Porte Maillot.



Mlle Courtin recommande, pour des *après-midi*, de 2 à 7 h. Mme Berthereau, 3, rue Bezout, 14^e, bonne lingère, susceptible aussi de faire des raccommodages de vêtements d'hommes et de confectionner des vêtements d'enfants.

Mme Berthereau lui a été adressée autrefois par Miss Scott, et elle l'emploie depuis plusieurs années.

Nous recommandons de nouveau, pour un emploi de secrétaire (œuvre charitable ou autre), de correspondance, de tenue de comptes ou de surveillance quelconque, M. Vallière, 120, rue Michel-Ange, 16^e, dont la femme est très dévouée à nos œuvres sociales.

Nouveaux Membres de l'Association

Sociétaires perpétuelles

- Mme Gallois (Odile Thisse), 14, rue des Marronniers, 16^e.
Mlle Cephise Lapiquonne, 88, rue de Gentilly, 13^e.

Sociétaires

- Mlles Edmone Adès, 7, rue Robert-le-Coin, 16^e.
Christiane Antheaume, 4, rue L'-Colonel-Deport, 16^e.
Marguerite Balle, 16, rue Bois-le-Vent, 16^e.
Zoé Baskévitch, 77, rue Erlanger, 16^e.
Marguerite Bénard, 7, bd de Grenelle, 15^e.
Mireille Bercovitch, 3, bd Emile-Augier, 16^e.
Hélène Bern, 4, rue Jasmin, 16^e.
Andrée Blum (Mme Baruch-Lévy), 1, rue Edouard-Fournier, 16^e.
Madeleine Bodin, 45, rue Michel-Ange, 16^e.
Antoinette Boris, 3, bd Emile-Augier, 16^e.
Andrée Bourdila, 16, rue de l'Assomption, 16^e.
Simone Bulcourt, 34, rue George-Sand, 16^e.
Jacqueline Chapuis, 42, avenue Mozart, 16^e.
Janine Chuberre, 68, rue Michel-Ange, 16^e.
Charlotte Cluze, 6, avenue Dode-de-la-Brunerie, 16^e.
Renée Collinson, 44, avenue Théophile-Gautier, 16^e.
Yvonne Delmar, 114, avenue Mozart, 16^e.
Marie Diakonof, 124, rue de la Pompe, 16^e.
Colette Dreyfus, 4, avenue St-Honoré-d'Eylau, 16^e.
Geneviève Dubief, 21, rue George-Sand, 16^e.
Anne-Marie Gaucher, 71, avenue Mozart, 16^e.
Jacqueline Hirsch, 66, rue Spontini, 16^e.
Yvonne Housseau, 14, place du Commerce, 15^e.
Viviane Izambard, 56, rue de Passy, 16^e.
Jacqueline Job, 14, rue Nicolo, 16^e.
Nicole Job, 14, rue Nicolo, 16^e.
Madeleine Kahn, 17, rue Guersant, 17^e.

- Mlles Claude Kapferer, 30, rue de Buzenval, Boulogne-s.-Seine.
Françoise Laemmer, 5, rue Davioud, 16^e.
Raymonde Lefranc, 17, rue Vauthier, Boulogne-s.-Seine.
Madeleine Lyon-Caen, 8 *bis*, chaussée de la Muette, 16^e.
Micheline Marbeau, 11, avenue de la Grande-Armée, 16^e.
Renée Mestre, 3, rue Gudin, 16^e.
Suzanne Métivier, « Le Mas des Roches », bd du
Faron-Claret, Toulon (Var).
Geneviève Miquelard, 106, rue de la Pompe, 16^e.
Victoria Mirkine, 14 *bis*, rue Raynouard, 16^e.
Yvonne Ochsenbeim, 33, bd d'Auteuil, Boulogne-s.-Seine.
Madeleine Pavard, 189, bd Murat, 16^e.
Edith Perry, 87, rue du Ranelagh, 16^e.
Nicolette Piétri, 19, rue du Colisée, 8^e.
Renée Plumenail, 71, avenue Mozart, 16^e.
Renée Pontecorvo, 39 *bis*, rue Erlanger, 16^e.
Alice Roudy, 36, rue Erlanger, 16^e.
Marguerite Roy, 128, rue de la Pompe, 16^e.
Violette Savy, 46, quai d'Auteuil, 16^e.
Sylvanie Simon, 29, rue Brunel, 17^e.
Jacqueline Terrien, 27, rue Jasmin, 16^e.
Renée Tresse, 57, rue Danjou, Billancourt.
Nathalie Vanstein, 35, avenue de Ségur, 7^e.
Janine Vignal, 8, rue Max-Blondat, Boulogne-s.-Seine.
Annette Weill, 45, rue Michel-Ange, 16^e.

Nouvelles aspirantes

- Mlles Assathiany Lucette, 38, rue Boileau, 16^e.
Audolé Jeanne, 44, avenue de Versailles, 16^e.
Ballot Simone, 21, rue de la Convention, 15^e.
Biltz Hélène, 32, rue Lecomte-de-Lisle, 16^e.
Borrossi Tatia, 43, rue de Chaillot, 16^e.
Butler Marianne, 50, rue de Boulainvilliers, 16^e.
Debar Rolande, 53, avenue de Versailles, 16^e.
Debras Madeleine, 34, avenue des Moulineaux, Boulogne-
Billancourt (Seine).
Dufour Geneviève, 60, boulevard Emile-Augier, 16^e.
Eloy Ketty, 33, avenue de Saxe, 7^e.

- Mlles Emery Jacqueline, 17, rue Davioud, 16^e.
Ferrand Hélène, 9, square Charles-Laurent, 15^e.
François Marcelle, 14, rue Fantin-Latour, 16^e.
Gauthier Simone, 53, rue des Périchaux, 15^e.
Girard Claire, 23, boulevard Delessert, 16^e.
Hézarard Jacqueline, 112, avenue de Versailles, 16^e.
Huguency Jeanne, 87, boulevard Suchet, 16^e.
Jaminet Madeleine, 19, rue Emile-Landrin, Boulogne-sur-Seine (Seine).
Kélaïdis Uranie, 1, rue Jacques-Offenbach, 16^e.
Kogan Aviva, 6, avenue St-Honoré-d'Eylau, 16^e.
Lebrun Raymonde, 35, rue de Lubeck, 16^e.
Lefour Marie, 48, rue de Berri, 8^e.
Le Mée Nicole, 14, rue Nungesser-et-Coli, 16^e.
Lévy, Jacqueline, 73, rue de l'Assomption, 16^e.
Liambey Marianne, 1, rue Largillière, 16^e.
Metz Jacqueline, 16, rue Beaugrenelle, 15^e.
Milsom Edith, 2, rue des Princes, Boulogne-sur-Seine.
Pley Claudine, 22, rue de Boulaivilliers, 16^e.
Renard Jacqueline, 41, rue Vineuse, 16^e.
Rollot Jacqueline, 48 *bis*, rue d'Auteuil, 16^e.
Salzi Janine, 18, rue Lafontaine, 16^e.
Vrinat Paulette, 18, rue Eugène-Manuel, 16^e.
Weil Danielle, 78, rue du Ranelagh, 16^e.
Weil Janine, 137, avenue Mozart, 16^e.
-

Accusé de réception de cotisation

Sociétaires perpétuelles

2^e versement : Mme Hussenstein.

1^{er} versement : Mme Gallois-Thisse ; Mlle Réau.

Sociétaires 34-35

Mmes Heymann, Mathieu Weil.

Sociétaires 35

Mme et Mlle Bobin, Mlles Dalmeyda, Germaine Dol, Mmes Dumoulin, Fiévet, Mme et Mlles Durkheim, Mme Monnot-Magnier, Mlle Suzanne Picard, Mmes Samuel, Strauss, Mlles J. Wetterwald, Odette Dubief, Mmes Maximilien-Lévy, Jean Bréhier.

Sociétaires 35-36

Mmes Bavercy, Farge, Machecourt.

Sociétaires 36

Mme Bataillon, Mlles Louise Bouteille, Renée Collinson, Myriam David-Paquin, Hélène Thoret, I. Perrelet, Mmes Mendel, Weyl-Samuel, Mlles G. et A. Weill, Mmes Lobjoy, Heymann, Mathieu Weil, Mlles Cy. Berger, Colette Bourgeois, Mme Boutillier, Mlles Geneviève Dubief, Jacq. Freebi, Nina Koëchlin, Mmes Durin, Kühn, Lazard, Lebard, Mlles Lovengard, G. Miquelard, Mmes Mayrargues-Bloch, André Picard, Denise Pœkes, Pochard.

Aspirantes 35

Mlles Jacqueline Bertrand, Geneviève Delarue, Violette Pictet, Poberegsky et Warchawsky.

Aspirantes 36

Mlles M. Butler, H. Biltz, J. Weil, Pierrette et Georgette Boutillier, Colette Montaron, Simone Renard, Geneviève Thisse, Danielle Weil, Andriès, Coën, Contamin, de Daruwar, Grogner, Guédon, Guggenheim, Kauffmann, Martin, Moussat, Paléologue, Poberegsky, Rigaut, Varin, Warchawsky, Assathiany, Audolé, Ballot, Borrossi, Debar, Debras, Dufour, Eloy, Ferrand, François, Girard, Hézard, Hugueney, Jaminet, Kélaïdis, Lebrun, Lefour, Le Mée, Jacqueline Lévy, Liambey, Metz, Milsom, Pley, Renard, Rollot, Salzi, Vrinat, Borgel, Cathala, Charpeine, Cottaz, Douhairie, Gosselin, Larmigny, Dageville, Maduro (1935-1936), Martin, Polack, Prinvault, Sadoul, Stemberg.

Dois pour la Maison de Pau

Mlle Froebé, 1 fr. ; Mme Pavot, 2 fr. ; Mme Camoin, 3 fr. ;
Mme Lobjoy, 1 fr. ; Mme Mathieu Weil, 5 fr.

Dois pour la Caisse de Secours

Mme Delzant, Mme Castier.

« VALROSE » habille jeune

LA PLUS IMPORTANTE SPÉCIALITÉ DES CHAMPS-ÉLYSÉES à 150 francs

Robes, Manteaux, Tailleurs, Ensembles

Pour le Sport, la Ville et Cérémonies

Coupe impeccable, tissus de qualité irréprochable, silhouettes élégantes et parisiennes assurent le succès de sa nouvelle collection pour le Printemps et l'Été 1936

GRAND CHOIX DE MANTEAUX POUR JEUNES FILLES, GENRE SPORT ET REDINGOTES, FORMES PRATIQUES POUR LE LYCÉE

Spécialité de robes fleuries, robes jersey, lin, tissus lavables, pour le week-end, la plage et la campagne

Rayon spécial de robes de mariées, pour cortèges et cérémonies

CHAPEAUX coiffants haute mode à 50 fr., sport, ville, deuil et habillés pour cérémonies

Envoi gratuit du catalogue illustré sur demande

VALROSE, 44, Avenue Champs-Élysées, PARIS

II. Société de Bienfaisance

Assemblée Générale de la Société de Bienfaisance

Une grande partie des membres du Comité se sont réunis le mercredi 19 février pour l'Assemblée générale annuelle. Mme Ficquet et Mlle Courtin s'étaient excusées. Mme Albo, Directrice du Lycée, nous avait fait l'honneur et le plaisir de présider notre réunion. Aux membres sortants qui, se représentant et sont réélus, on ajoute Mlle Coré ; Mlle Detchebarne, pressentie, accepte également de faire partie de notre Comité, qui est constitué de la façon suivante :

<i>Pour sortir</i> <i>en 1937</i>	<i>en 1938</i>	<i>en 1939</i>
Mmes et Mlles	Mmes et Mlles	Mmes et Mlles
Alexandre.	E. Bondois.	M. Bondois.
Detchebarne.	Camoin.	Coré.
Dufour.	Castier.	Courtin.
Durckheim.	Feist.	Delzant.
Hécart.	Glottz.	Dumont.
Jeangirard.	Jaudel.	Ficquet.
Schlessler.	P. Lévy.	Kauffmann.
Stein.	Penteux.	Münch.
M. Weil.	Picard.	Romand.
Zilliox.	Valério.	Trèves.

Mme Camoin (J. Dupotet de Briovre), à propos du renouvellement du Comité, écrit de Quarré-les-Tombes, où elle vit la plus grande partie de l'année, et où sa mère organisait autrefois les séjours de vacances de nos petits amis :

« Je tenais particulièrement à remercier la Société de Bienfaisance qui a eu le geste si touchant de faire figurer à nouveau mon nom auprès de ceux des membres agissants du Comité.

« Non sans confusion, avec une émotion reconnaissante, je ne peux que redire à toutes combien je suis de cœur avec vous, entretenant — [pour ma part, dans le souvenir] — les sentiments chaleureux dont notre Miss Scott était le foyer.

« A ce foyer, toujours vivant, dans le cercle à la fois large et intime de nos chères directrices, professeurs et compagnes, les meilleurs de nos élans, les féconds, les actifs, ou même les passifs, savent se rencontrer.

« Quoique les miens n'appartiennent qu'à cette dernière catégorie, je ne crains pas de vous assurer de tout mon attachement, et mes vœux n'en sont pas moins vifs pour que rayonnent toujours aussi clairs et toujours plus intensivement, l'âme de notre Association et l'esprit de notre cher Lycée. »

Le bilan de 1935, présenté par Mme Dufour, trésorière, ressemble comme un frère à celui de 1934. Nous avons dépensé 46.507 fr. — dont 19.410 fr. en secours mensuels, 14.450 pour les vacances. En caisse au 1^{er} janvier 1936 : 36.869 fr., près de 10.000 fr. de moins que l'an dernier à pareille époque... Pour réduire un peu nos dépenses et faire face à des obligations indispensables, nous serons obligées de consacrer moins aux rubriques « Secours mensuels » et « Œuvres ». Nous continuerons néanmoins les subventions à l'*Abri* et au *Dispensaire d'hygiène sociale*.

Mme Dufour, trésorière, aimerait avoir les pouvoirs nécessaires pour négocier les multiples opérations que demande la gestion de notre œuvre, non pas en son nom propre, mais en tant que trésorière, et, pour cela, les statuts de la Société de Bienfaisance doivent être déposés. Il faut d'abord rechercher ces statuts, qui ont dû être publiés dans un *Bulletin* de 1924. Mme Delzant et Mlle Kauffmann qui, de par leurs fonctions, conservent tous les *Bulletins*, feront cette recherche.

Puisqu'il est question de *Bulletins*, il est décidé qu'on publiera à l'avenir, dans le numéro qui suivra la vente, le bénéfice qu'auront réalisé les différents comptoirs. Ce sera intéressant pour les élèves qui, avec l'aide de leurs professeurs, font un si grand effort pour la bonne réussite de cette manifestation de charité.

Cette année, la vente a produit 43.000 fr. La Société de Bienfaisance a reçu 35.000 fr., 8.000 fr. (20 0/0) étant réservés aux œuvres du Lycée, dont l'action d'assistance sociale a parfois à s'exercer directement et d'urgence.

Quelques élèves de Troisième et de Seconde avaient répondu à notre appel et étaient venues à notre Assemblée générale de Bienfaisance tout comme elles étaient venues à celle du 30 janvier. C'est un signe que les jeunes générations s'intéressent aux mêmes problèmes que leurs aînées, et il nous est doux de penser que la course du flambeau ne s'interrompra pas.

Nos familles

Donnons quelques nouvelles de plusieurs familles suivies depuis longtemps par nos fidèles visiteuses.

M. Bl..., rue de la Saïda, père de deux de nos grandes et chères amies du Cercle, est mort après de longues années de maladie. Nous avons, bien entendu, témoigné, matériellement et moralement, notre sympathie au moment de l'enterrement.

Nous avons eu à intervenir également chez les *Aud...*, concierges, rue Chardon-Lagache. Ils ont une fillette souffrante qui a été placée à la campagne pendant deux mois par les soins de l'Office d'hygiène sociale du XVI^e. Sur la demande de Mlle Maze, directrice du Dispensaire, nous avons décidé d'*aider à ce placement en versant 150 fr par mois*.

Le cas du jeune *Par...*, rue du Théâtre, est plus compliqué. C'est un garçon de 16 ans, très intelligent, dont la mère, veuve, a trois autres enfants.

Après un brevet élémentaire passé avec succès au mois de juillet dernier, il avait interrompu ses études, pensant pouvoir trouver de suite un emploi qui lui permettrait de gagner sa vie. La crise du chômage ne lui a pas permis de réaliser cet espoir. Nous essayons de l'aider à se remettre au travail et à préparer le Concours d'entrée à une Ecole primaire supérieure.

Nous prévoyons d'aider, s'il y a lieu, sa mère à faire le sacrifice matériel nécessité par la préparation de son avenir.

M. et Mme BERGER-LHEUREUX (L. DUSART)

— PEINTURE -- DESSIN —
COMPOSITION DÉCORATIVE
— COURS —
- LEÇONS PARTICULIÈRES -

RESTAURATION de TABLEAUX
- ANCIENS et MODERNES -
— RENTOILAGE —
— DÉVERNISSAGE —

32, Rue MATHURIN-RÉGNIER (15^e)

Tous les Jours, de 13 h. à 16 h. et sur rendez-vous

Tél. : Suffren 74-39

Cercle amical

En janvier, des jeux sont la grande attraction de la journée ; dirigés par Marthe Ebersolt, ils attirent tout le très jeune élément qui constitue maintenant la majorité du Cercle.

Le mois suivant, intéressante réunion. Mme Ficquet a bien voulu dire quelques mots sur Rudyard Kipling, ce grand Anglais qui donna son cœur à la France, évoquant, en dehors de son talent, le rôle d'animateur d'énergies du si populaire auteur du « Livre de la Jungle », dont l'influence s'est étendue sur toute la génération présente, bien en dehors des limites de l'Empire britannique. Mme Dumont nous a fait le plaisir de chanter quelques très jolies choses : La princesse endormie, de Borodine ; Réponse de l'épouse sage, de Roussel ; Chanson bretonne, de Ropartz ; une berceuse créole ; un air italien du XVIII^e siècle...

En mars, la grande affaire devient la préparation de la fête de mai. La pièce est choisie, les rôles distribués, les répétitions vont commencer... C'est d'autant plus important qu'il n'y aura pas de réunion en avril à cause des vacances de Pâques.

grande

spécialité

de
chaussures
pour
enfants
fillettes
et
garçonnetts



Dépôt de
la Maison
Blavier-Hautefeuille.

**aux enfants
du ranelagh**

54, rue de Passy

Téléphone : AUTEUIL 11-50

III. Notes et Informations

Grandes vacances en Angleterre

Mme LORILLEUX-DUNOD,

Agrégée d'anglais,

Professeur honoraire au Lycée Molière,

recevra à Brighton, du 14 juillet au 25 septembre, des élèves qu'elle placera séparément dans des familles anglaises (un seul pensionnaire étranger par famille), et qu'elle fera travailler chez elle une heure par jour, cinq fois par semaine.

Pour tous renseignements, et pour prendre rendez-vous, écrire, 106, avenue de Versailles, 16^e.

Les Carrières Féminines

L'Ecole de Haut Enseignement Commercial pour les Jeunes Filles

L'Ecole de Haut Enseignement Commercial pour les Jeunes Filles a été fondée par Mme Sanua, en 1916. Reconnue par l'Etat, en 1922, elle compte depuis 1924 au nombre des Etablissements dirigés par la Chambre de Commerce de Paris.

Cette Ecole a pour but de donner aux jeunes filles cultivées des connaissances techniques qui leur permettent, soit d'accéder aux emplois supérieurs des administrations publiques et privées, soit de pouvoir, éventuellement, gérer elles-mêmes leur fortune.

L'admission à l'Ecole a lieu uniquement par voie de concours chaque année dans la dernière semaine d'octobre.

Pour prendre part au concours, il faut être munie du Baccalauréat (1^{re} partie) ou du Diplôme d'études secondaires (1^{re} partie) ou du Brevet Supérieur.

A défaut de ces titres, les concurrentes doivent subir un examen spécial prouvant leur culture générale.

Le concours comporte trois épreuves :

1^o Français ;

2^o Langue vivante ;

3^o Une des matières à option : Mathématiques, Géographie, 2^o Langue vivante.

La durée des Etudes est de deux ans.

Cette Ecole fait appel à des Professeurs de Faculté et se réclame ainsi des méthodes de l'Enseignement Supérieur.

Il y a des cours de : Comptabilité, Technique des Transactions Commerciales, Mathématiques, Langues Étrangères, Droit Commercial, Sténographie, Economie Politique, Dactylographie, Droit Civil, Géographie, Sports, Technologie des matières premières, etc.

Au début de la deuxième année, les élèves, selon leurs dispositions pour les sciences ou pour les lettres, sont autorisés à opter pour les mathématiques ou pour le secrétariat.

L'Ecole ne se contente pas d'inculquer des connaissances à ses élèves, elle se préoccupe surtout, selon les disciplines de d'Enseignement Supérieur, de leur donner une méthode et de les plier à l'habitude du travail personnel. Afin d'atteindre ce but, toutes sortes de documents : livres, brochures périodiques, dictionnaires, sont mis à leur disposition à la Bibliothèque et dans la salle de travail de l'Ecole.

Un diplôme officiel sanctionne les Etudes.

Les prix des cours s'élèvent à 650 francs pour le premier trimestre, et 500 francs pour le deuxième et le troisième trimestres.

Des bourses sont mises tous les ans à la disposition des candidates.

Les élèves qui désirent trouver une situation à leur sortie de l'Ecole, bénéficient du Service de Placement de l'Association des Anciennes Elèves de l'Ecole, qui centralise et répartit les offres d'emplois qui lui parviennent.

NOTA. — Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Ecole de Haut Enseignement Commercial, 15, rue Mayet, Paris ; Téléphone : Ségur 97-32.



IMPOTS - CONTENTIEUX - SOCIÉTÉS

A. LEVIANDIER

Ancien Contrôleur des Contributions Directes

19, rue Théodore-de-Banville (17^e)

TÉL. : WAGRAM 34-87